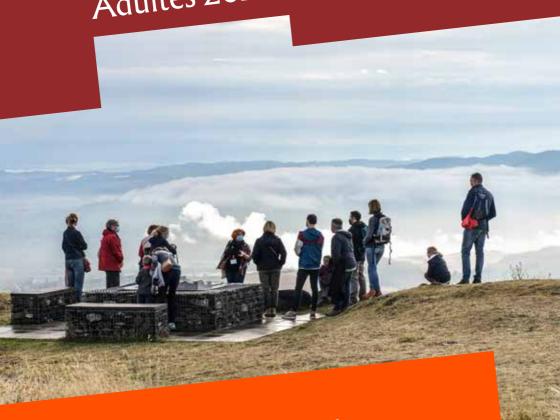
VISITES GROUPES Adultes 2021



Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie



www.musee-gergovie.fr

Plongez dans l'histoire d'un lieu, d'une bataille et d'un territoire!

LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LA BATAILLE DE GERGOVIE

Découvrez le tout nouveau musée de Gergovie!

Sur l'emblématique plateau de Gergovie, théâtre d'une victoire historique, votre visite guidée vous plongera dans le monde gaulois, de l'affrontement entre Vercingétorix et César à la découverte des cités arvernes de Gergovie, Corent ou Gondole.

Les commentaires de notre guideconférencier seront complétés par les nombreux outils de médiation, maquettes, objets archéologiques et multimédias, notamment la salle audiovisuelle entraînant le visiteur au coeur de la Bataille de Gergovie.

Forfait groupe 25 personnes : 120 € + entrée du musée : 5 € / pers.

Durée de la visite : 1 h 15



Le musée en chiffres :

- Une surface totale de 1200 m²
- Plus de 600 m² d'espace d'exposition
- Une salle d'exposition temporaire
- Un espace « ateliers » pour les scolaires et les groupes
- Une vue à 180° sur la plaine de Sarliève, l'oppidum* de Gondole, les camps de César
- Un espace détente avec vue panoramique

- Un spectacle audiovisuel immersif
- 40 animations vidéos
- 30 maquettes
- Des reconstitutions spectaculaires : sépultures, remparts romains et gaulois
- Plus de 250 objets et vestiges : monnaies, armes, panoplies militaires, outillages, bijoux...

Découvrez toutes nos visites guidées à Gergovie et Corent, conçues spécialement pour les groupes!

GERGOVIE, AU COEUR DE LA BATAILLE



Combinez visite guidée du musée et commentaires à l'extérieur, du haut du plateau de Gergovie, pour tout savoir sur la Bataille!

Le belvédère naturel du plateau de Gergovie domine le champ de bataille de la célèbre confrontation de 52 av. J.-C. entre Vercingétorix et Jules César.

Découvrez la Bataille de Gergovie et son contexte à travers la visite du Musée. Puis, direction les vestiges des remparts gaulois, face au paysage investi par les troupes romaines, pour partager les dernières découvertes archéologiques sur les fortifications de l'oppidum* de Gergovie avec un guide-conférencier.

Forfait groupe 25 personnes : 150 € + entrée du musée : 5 € / pers.

Durée de la visite : 2 h 00 Circuit d'environ 400 m à pied, sans difficulté

Lieu de rendez-vous, accessible en autocar :

Musée Archéologique de la Bataille Plateau de Gergovie 63670 La Roche-Blanche

Une manière vivante de revivre l'unique victoire gauloise durant la Guerre des Gaules!

* ville gauloise fortifiée

GERGOVIE, LA CITÉ GAULOISE PAS À PAS

Une visite guidée du Musée associée à la traversée commentée du plateau, pour découvrir toutes les richesses archéologiques de Gergovie!

Le site de Gergovie n'est pas seulement le lieu d'une bataille : il a également été occupé par une véritable ville gauloise au ler siècle av. J.-C.

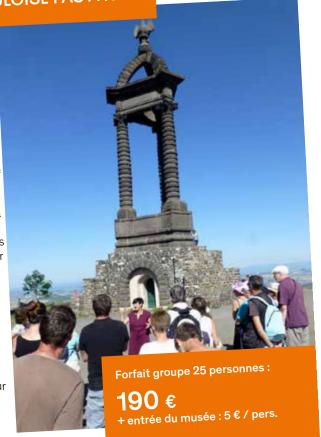
La traversée du plateau vous permettra d'appréhender la réalité et l'extension de l'oppidum, ainsi que le paysage dans lequel il s'inscrit. Le guide-conférencier s'appuiera sur les nouveaux outils de médiation développés par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour évoquer le quotidien de cet important centre urbain.

Une visite placée sous le signe de l'archéologie, qui abordera les découvertes les plus récentes pour apporter un nouvel éclairage sur ce haut-lieu de l'Histoire.

> Durée de la visite : 3 h 30 Circuit d'environ 3,5 km à pied, sans difficulté

Lieu de rendez-vous, accessible en autocar: Musée Archéologique de la Bataille Plateau de Gergovie 63670 La Roche-Blanche







Possibilité de combiner une visite de Gergovie et de Corent à prix préférentiel! Consultez-nous!

CORENT, QUAND LES GAULOIS VIVAIENT EN VILLE



Au coeur du plateau de Corent, découvrez une ville gauloise oubliée, mais particulièrement riche, probable capitale des Arvernes avant la conquête romaine.

C'est autour d'un premier sanctuaire que s'est structuré l'oppidum de Corent, avec ses quartiers d'habitation, de commerce et d'artisanat, ses voies, ses espaces publics et son théâtre. Les nombreux objets retrouvés en fouilles témoignent des différentes activités pratiquées par les habitants de ce centre urbain, et de contacts appuyés avec les peuples méditerranéens.

Prenant appui sur les aménagements paysagers réalisés par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le guideconférencier vous propose d'imaginer l'organisation, la vie quotidienne et l'activité du centre monumental et de ses quartiers adjacents il y a 2 000 ans.

Une balade qui permettra de renverser les idées reçues concernant les Gaulois et leur mode de vie.

Forfait groupe 25 personnes:

120€

Durée de la visite : 1 h

Circuit d'environ 500 m à pied, sans difficulté

Lieu de rendez-vous :

Parking de l'aménagement du site archéologique – Plateau de Corent – 63960 Veyre-Monton

NB : Le plateau de Corent n'est pas accessible aux véhicules de plus de 9 tonnes.

Pour les visites avec transport en autocar, nous consulter.



MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LA BATAILLE DE GERGOVIE

Plateau de Gergovie, 63670 La Roche-Blanche GPS: 45.720358, 3.128730

Le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie vous accueille sur le Plateau de Gergovie, à 15km de Clermont-Ferrand et à proximité directe du réseau autoroutier.

Accès par l'A75, sortie 4, puis suivre « Plateau de Gergovie »

SITE ARCHÉOLOGIQUE DE CORENT

Plateau de Corent, 63960 Veyre-Monton

GPS: 45.664836, 3.188814



STATIONNEMENT AUTOCAR

A Gergovie : merci de bien vouloir utiliser les dépose-bus et parking autocars identifiés sur le plan ci-contre.

A Corent: stationnement autocar sur le parking de la mairie à l'entrée du bourg de Corent.

P Parking autocars **PLATEAU DE GERGOVIE** Dépose bus Musée de Gergovie Parking du monument

HORAIRES GROUPES

Saison 2021: ouvert jusqu'au 02 janvier 2022

A noter : l'accueil des groupes se fait en dehors des horaires d'ouverture aux individuels et familles.

Hors vacances scolaires:

- le mardi, jeudi et vendredi, de 09h00 à 18h00
- le mercredi, de 9h00 à 11h00

Vacances scolaires:

- du mercredi au dimanche, de 9h00 à 11h00
- le mardi, de 9h00 à 18h00

Vacances d'été:

du mardi au dimanche, de 9h00 à 11h00

Site naturel et archéologique classé Monument Historique, le plateau de Gergovie est fragile. Propriété de l'Etat, il est sous la responsabilité de tous.

Nous vous remercions vivement de

- ne pas stationner en dehors des 5 zones délimitées
- jeter vos déchets dans les bacs prévus
- à cet effet ou de les remporter si ceux-ci sont pleins
- tenir vos chiens en laisse, en particulier
- respecter les panneaux et la signalétique
- respecter les parcs à moutons

Horaires susceptibles d'évolution : se référer à notre site web : www.musee-gergovie.fr

Horaires visite libre individuelle: consulter notre site web

- les motos, guads et 4x4 en dehors de la RD 800, les feux et les fouilles clandestines



BOUTIOUE

Avec ses livres, jeux, produits dérivés ou encore souvenirs régionaux, la boutique du musée est l'endroit idéal pour prolonger l'aventure arverne chez soi.

Informations sur www.musee-gergovie.fr

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

Rendez-vous sur le site de Mond'Arverne Tourisme

- www.mondarverne.com - pour découvrir une sélection de restaurants et d'hébergements à proximité du musée!

Il n'existe pas de solution de repli pour les visites extérieures en cas de mauvais temps.

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés pour des visites en extérieur sur des sites naturels, ainsi que des protections contre vent, froid, soleil.

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Les prix s'entendent TTC.
- Supplément visite en langues étrangères : + 30 €
- Au-delà de 25 personnes, il v a dédoublement du groupe et application d'un deuxième forfait pour un deuxième auide.
- Règlement accepté par chèque, chèque vacances, virement et mandat administratif.
- Règlement du solde à l'issue de la prestation, sur place ou sur facture

Conditions de réservation et d'annulation disponibles sur demande: nous consulter

RÉSERVATIONS

Tél.: 04 73 60 16 93 - E-mail: contact@musee-gergovie.fr

Pensez à réserver au moins 30 jours avant votre visite pour bénéficier de tous les créneaux de visites possibles!



Droits photos: Henri Derus, Mond'Arverne Tourisme, Musée de Gergovie





















EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Rôle du Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

Le Musée assure la réservation et la vente de prestations de loisirs et d'accueil au sein du Musée, mais aussi sur le Plateau de Gergovie et de Corent. Il facilite la démarche du public en lui offrant un large choix de prestations.

Article 2 – Responsabilité

Le Musée qui offre à un client des prestations, est l'unique interlocuteur. Le Musée ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées auprès d'un autre prestataire.

Article 3 - Réservation

- Demande de devis

Toute demande de devis doit intervenir au minimum 30 jours avant la date demandée. Passé ce délai, le Musée ne garantit pas de pouvoir traiter la demande.

- Option de réservation

Toute demande de devis ne constitue pas une réservation ferme mais seulement une option valable 2 semaines à compter de l'édition du devis. Passé ce délai et sans réponse de la part du client, le Musée ne garantit pas le maintien de l'option de réservation.

- Validation de la réservation

La réservation devient ferme lorsqu'un exemplaire du contrat signé par le client a été retourné au Musée avant la date limite, à savoir plus de 30 jours avant la date de la prestation demandée

Article 4 – Modalités de réservation

- Jauges

La jauge pour un groupe d'adultes est de 10 personnes minimum à 25 maximum.

La jauge maximum pour les scolaires est d'une classe

- Gratuités groupes adultes

La gratuité s'applique au chauffeur de car et au responsable du groupe.

- Gratuités groupes scolaires

La gratuité s'applique à tous les adultes encadrant la sortie, ainsi qu'au chauffeur de car.

Article 5 - Frais de dossier

Les prix communiqués ne tiennent pas compte des frais de dossier. Ces frais correspondent aux frais d'édition de documentation et frais d'envois divers dus à la souscription d'un contrat. Ils ne seront facturés qu'en cas d'annulation de la part de l'acheteur après la validation du devis (voir conditions d'annulation), pour un montant minimum de 30% de la somme totale du contrat signé entre le client et le

Article 6 - Règlement du solde

Le règlement sera effectué une fois l'activité passée. Cette facture sera basée sur l'effectif annoncé par le client et par écrit au plus tard 7 jours avant l'activité Le règlement peut s'effectuer par espèce, chèque, carte bancaire, ou encore mandat administratif. Le client peut recevoir, s'il en fait la

demande, une facture portant la mention « Acquitté ».

Article 7 – Arrivée

Le client doit se présenter au jour et à l'heure mentionnée sur le devis. En cas d'arrivée tardive ou différée, ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir le guide référent indiqué sur le devis. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Article 8 – Assurances

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'informer le Musée de toute particularité d'ordre médical (handicap, maladie, allergies ou troubles alimentaires, le cas échéant) ou religieux.

Le Musée décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets durant la réalisation des prestations.

Article 9 – Annulation

Toute annulation d'une prestation validée sur devis doit être notifiée au Musée, de préférence par mail. L'annulation émanant du client entraîne les retenues suivantes:

Date d'annulation	Montant dû
Entre le 30ème et le 10ème jour inclus avant prestation	30% du montant TTC du devis
Entre le 9ème et le 4ème jour inclus avant prestation	50% du montant TTC du devis
Moins de 3 jours avant la prestation	75% du montant TTC du devis
Le jour de la prestation	100% du montant TTC du devis

Article 10 – Annulation liée à la météo

Seuls les professionnels encadrants sont habilités à prendre la décision d'une annulation liée à de mauvaises conditions météorologiques qui mettraient la sécurité des personnes en danger. Dans ce cas de figure, l'activité sera reportée à une date ultérieure.

Article 11 - Annulation du fait du vendeur

En cas d'annulation du fait du vendeur, il n'y aura pas de facturation et aucun frais de dossier ne sera retenu.

Article 12 - Réclamation

Toute réclamation doit être adressée à la direction du Musée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 13 – Assurance Responsabilité Civile

Le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie a souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle

NB: Les conditions générales de ventes détaillées sont disponibles sur demande MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE LA BATAILLE DE GERGOVIE N° SIRET 879 241 016 00010 / CODE APE 9102Z

